

OBJECTIFS

- Définir le champ d'application et les limites du Point conseil budget et des autres mesures
- Etablir un diagnostic partagé avec un bénéficiaire
- Présenter les démarches qui existent en accompagnement budgétaire, et apprécier leur pertinence au regard des publics concernés
- Analyser l'endettement et préconiser des solutions

PROGRAMME

Principes

- Contours et limites des différentes mesures
- La notion d'accompagnement

Le diagnostic de la situation

- Les cause des difficultés financières
- Les causes profondes
- Le recours aux droits

La relation à l'argent

Outils et posture de l'accompagnement

- Stratégies personnelles et normes
- Panorama des outils de l'accompagnement budgétaire
- Les stratégies des personnes disposant de très faibles revenus
- Etude de cas

Le surendettement - Maryse Chabaud - Banque de France

- La procédure
- Les points de vigilance

DATE

15 mars : 9h30-17h00
16 mars : 9h00-16h30

LIEU

UNAF, Paris

COÛT

250 € / stagiaire

PUBLIC

Salariés des services PCB, ISBF, MAJ, DPF, ASLL et plus généralement de tous services proposant un accompagnement budgétaire.

METHODE

Exposés, échanges d'expériences, travaux en groupe.